



CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE

VOILE MATCH RACING

9 AU 11 MAI 2023

LORIENT CENTRE NAUTIQUE



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE MATCH RACING

LORIENT • 9 au 11 mai 2023

MOT DE BIENVENUE

Suite à votre qualification pour ces championnats de France Universitaires de Match Racing, nous sommes très heureux de vous accueillir sur ce lieu ô combien reconnu dans le monde de la voile.

En effet, ce site résonne des plus belles histoires de navigateurs, accueille les teams les plus emblématiques, réunit de si nombreuses compétences et talents...C'est aussi la zone d'implantation de toute une industrie tournée vers la voile et vers la mer.

Si on y ajoute les formations ouvertes à l'UBS..., Lorient devient l'évidence pour vous recevoir et pour organiser ce Championnat de France.

Aussi, les différents acteurs de ce comité d'organisation, la ville de Lorient, le CNL, l'UBS et la LBSU se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur Championnat qui soit, la plus grande réussite sportive et ce avec cet esprit convivial que vous portez.

Bon Championnat à toutes et tous, Bonne navigation.

Le Directeur de la Ligue de Bretagne du Sport Universitaire,
Frédéric PETER

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE MATCH RACING

LORIENT • 9 au 11 mai 2023

ACCUEIL

La Ligue Régionale de Bretagne du Sport Universitaire vous donne rendez-vous :

Dès 9h30 et jusqu'à 13h00, le mardi 9 mai 2023

Au centre Nautique de Lorient, Quai Eric Tabarly

pour la confirmation des inscriptions.

Chaque étudiant devra se présenter avec :

- **Sa licence FF Sport U 2022-2023** (papier ou dématérialisée)
- **Sa carte étudiante** (ou attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur)
- **Pièce d'identité**
- **Sa licence FFV** (papier ou dématérialisée)

Chaque coach devra se présenter à l'accueil avec :

- **Sa licence FF Sport U 2022-2023** « Dirigeant » (version papier ou dématérialisée)

Suivant une démarche écoresponsable, aucune bouteille d'eau ne sera distribuée lors des rencontres. Nous demandons aux participants d'avoir leurs propres gourdes, qu'ils pourront remplir dans les différentes installations.

**Un chèque de caution de 1500 €
sera à remettre à La Ligue de Bretagne du Sport Universitaire
lors de la confirmation de votre inscription.**

CONTACTS :

FREDERIC PETER - 06 27 37 34 63 - fpeter@sport-u.com

CATHERINE THERON - 02 99 14 20 31 - bretagne@sport-u.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE MATCH RACING

LORIENT • 9 au 11 mai 2023

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DU CHAMPIONNAT

➤ **Mardi 9 mai 2023 - Centre Nautique de Lorient**

| | |
|-------------------|---|
| A partir de 09h30 | Accueil des participants Vérification des licences FFSU/FFV + cartes d'étudiant + carte d'identité. Pesée de l'équipage |
| 11h00-17h00 | Entrainement : 1ère et seconde session |
| 19h00 | Soirée d'ouverture (Galette/crêpes/une boisson) |

➤ **Mercredi 10 mai 2023 - Lorient La Base**

| | |
|------------|---------------------------------|
| 8h00 | Briefing des équipages |
| 9h30-18h00 | Courses PHASE 1 (paniers repas) |
| 19h00 | Soirée festive |

➤ **Jeudi 11 mai 2023 - Lorient La Base**

| | |
|-------------|---------------------------------|
| 8h00 | Briefing des équipages |
| 9h00-12h00 | Courses PHASE 2 (paniers repas) |
| 13h00-16h00 | Courses PHASE 3 (paniers repas) |
| 17h00 | Proclamation des résultats |
| 17h30 | Cérémonie de clôture |

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE MATCH RACING

LORIENT • 9 au 11 mai 2023

INFORMATIONS CLÉS

PARTICIPATION DES EQUIPAGES : 500 € (1 skipper et 4 équipiers)

Comprenant :

- Mise à disposition des bateaux pendant 2,5 jours
- Paniers repas du mercredi midi et du jeudi midi
- Dîner collectif du mardi soir
- Soirée festive et repas du mercredi soir






Restauration complémentaire pour toute personne supplémentaire : 50 €

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE MATCH RACING

LORIENT • 9 au 11 mai 2023

HÉBERGEMENT

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des hôtels et établissements situés autour de votre lieu de compétition :

| | |
|---|---|
|  | <p>HOTEL LES GENS DE MER 14, Boulevard Louis Nail 56100 LORIENT 02.97.37.11.28 https://gdmlorient.popinns.com/?utm_source=GMB+FICHE&utm_medium=GMB+FICHE+-+LOR&utm_campaign=GMB+FICHE+-+LOR+-+ORGANIQUE</p> |
|  | <p>HOTEL ARVOR 104, rue Lazare Carnot 56100 LORIENT 02.97.21.07.55 http://www.hotel-darvor-orient.com/index.html</p> |
|  | <p>HOTEL DU SQUARE 5, Place Jules Ferry 56100 LORIENT 02.97.21.06.36 https://hoteldusquareorient.com/</p> |
|  | <p>LARMOR PLAGE HOTEL 1, rue de Bretagne 56260 LARMOR-PLAGE 02.97.83.21.21 https://www.larmor-plage-hotel.com/</p> |
|  | <p>AUBERGE DE JEUNESSE 41, rue Victor Schloelcher 56100 LORIENT 02.97.37.11.65 https://www.hifrance.org/auberges-de-jeunesse/lorient/</p> |

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE MATCH RACING

LORIENT • 9 au 11 mai 2023

| | |
|--|---|
|  | <p>CAMPING DE LA FONTAINE Rue de Quéhello 56260 LARMOR-PLAGE 02.97.33.71.28 https://www.campingdelafontaine.fr/</p> |
|  | <p>CAMPING YELLOW ! VILLAGE BELLE PLAGE Rue de l'Anse du Stole 56270 PLOEMEUR 02.97.56.77.17 https://www.camping-belleplage.com/fr/</p> |
|  | <p>CAMPING PEN PALUD 6-8, Impasse de Pen Palud 56270 PLOEMEUR 02.97.82.94.56 https://www.camping-pen-palud.com/</p> |

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE MATCH RACING

LORIENT • 9 au 11 mai 2023

REPAS COMPLEMENTAIRES

Académie :

Etablissement :

Nom-Prénom du responsable :

Téléphone :

Mail :

| Prestations | Nombre | Prix unitaire | TOTAL |
|---------------------------------------|---------------|----------------------|--------------|
| Dîner mardi soir (Galettes/crêpes) | | 50 € | |
| Panier repas mercredi midi | | | |
| Soirée festive mercredi soir | | | |
| Panier repas jeudi midi | | | |

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Bretagne du Sport Universitaire

ou

par virement (IBAN : FR76 1380 7007 2171 1217 7760 295 - BIC : CCBPFRPPNAN)

A renvoyer au plus tard le 3 Mai 2023

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE MATCH RACING

LORIENT • 9 au 11 mai 2023

FICHE D'INSCRIPTION EQUIPAGE

À RETOURNER A LA LBSU AVANT LE 26/04/2023

Académie :

Etablissement :

Nom-Prénom du skipper :

Téléphone : Nombre de personnes :

Mail :

COMPOSITION DE L'EQUIPAGE

| | Nom-Prénom | Licence FFSU | Licence FFV |
|--------------|------------|--------------|-------------|
| Skipper | | | |
| Equipier n°1 | | | |
| Equipier n°2 | | | |
| Equipier n°3 | | | |
| Equipier n°4 | | | |
| Equipier n°5 | | | |

✓ **Forfait par équipage : frais techniques et repas = 500 €** (skipper et 4 équipiers)

**Merci de nous prévenir avant le 03/05 de toute allergie alimentaire,
Repas sans porc ou repas végétarien.**

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Bretagne du Sport Universitaire

ou

Par virement (IBAN : FR76 1380 7007 2171 1217 7760 295 - BIC : CCBPFRPPNAN)

Caution bateaux : 1500 € à déposer par chèque sur place lors de l'accueil.

FICHE D'ENGAGEMENT À LA CONDUITE SPORTIVE UNIVERSITAIRE

Conscient que l'activité sportive ne peut se comprendre et se développer que dans le cadre d'un comportement sain et adapté à l'environnement et aux différent(e)s participant(e)s,

Je m'engage pour toute la durée des championnats rappelés ci-dessus à :

- 1- Avoir un comportement sportif, respectueux de l'éthique sportive tant à l'égard des organisateurs et de mes partenaires que des arbitres, de mes adversaires, de leurs dirigeants ou de toute autre personne en présence.
- 2- Serrer la main des adversaires et de l'arbitre avant et après le match, donner une bonne image de mon association sportive et de mon université et défendre les intérêts de mon association sportive et non les miens.
- 3- Bannir toute agression verbale ou physique (sur quelque personne ou groupe de personnes que ce soit) et toute provocation, toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit
- 4- Bannir la violence, les comportements discriminatoires (sexistes, racistes ou homophobes), les tricheries ou toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, effraction, vandalisme) sous peine de poursuites judiciaires éventuelles.
- 5- Être maître de moi dans n'importe quelles circonstances (avant, pendant et après le match) et donc ne pas abuser de substances alcoolisées ou de toutes autres formes de produits euphorisants.
- 6- Être modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite et être capable de fêter ma victoire ou celle des autres dans la joie, en respectant les personnes et les biens.
- 7- Être informé(e) et conscient(e) du règlement anti-dopage (faire une prescription à usage thérapeutique si nécessaire pour un médicament qui me serait indispensable) et me tenir éloigné d'éventuelles « fumées de cannabis ».
- 8- Respecter le règlement intérieur des lieux dans lequel je me trouve (stade, gymnase, hébergement, etc.)
- 9- Régler intégralement les prestations souscrites et participer aux manifestations (rencontres, mais aussi repas et remises de prix ou soirées) organisées lors de ce championnat.

J'ai été parfaitement informé que tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par la Fédération Française du Sport Universitaire et j'en accepte le principe. Je suis conscient du fait que tout incident relevant de ma responsabilité sera notifié aux Représentant(e)s des établissements de l'enseignement supérieur présents sur place et à la Direction de mon établissement par les organisateurs et/ou les responsables étudiants. Cela pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur de mon établissement d'origine.

COMMUNICATION

Les meilleurs moments du Championnats seront à suivre sur les réseaux sociaux de la Ligue :

- Instagram : [ligue_bretagne_ffsu](#)
- Facebook : [Ligue Bretagne FFSU](#)

On compte sur vous pour partager votre aventure FFSU avec les hashtags :

#FFSU

#SportUniversitaire

DROIT À L'IMAGE

Lors de toutes les manifestations organisées par la FF Sport U et les Ligues, **le licencié participant, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, prénom, adresse, image, témoignages, résultats obtenus et ce par tous moyens de communication.**

Le candidat participant consent également à ce que **son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés**, amplifiés et reproduits sur des films ou tout autre support.

Le candidat participant accorde l'autorisation d'utiliser et notamment d'éditer tout ou partie desdits documents, dans la mesure où la FF Sport U et/ou ses partenaires le jugent nécessaires et cela sans limitation de durée. **Le candidat participant renonce à toute revendication liée à l'exploitation des dits documents, en particulier de nature financière.**

CONTACTS

LIGUE DE BRETAGNE DU SPORT UNIVERSITAIRE

Campus de la Harpe, 2 rue Doyen Denis Leroy - 35044
Rennes Cedex

02 99 14 20 31

bretagne@sport-u.com
www.sport-u-bretagne.com

AVIS DE COURSE (susceptible d'être modifié par avenant)

1. AUTORITÉ ORGANISATRICE

L'Autorité Organisatrice (AO) sera la Ligue de Bretagne du Sport Universitaire (LBSU), en partenariat avec l'Université de Bretagne Sud, le Centre Nautique de Lorient et la FFVoile. Ligue de Bretagne du Sport Universitaire - Campus la Harpe - 2, rue Doyen Denis Leroy - 35044 RENNES CEDEX

Tél : 02.99.14.20.31 - Courriel : bretagne@sport-u.com

Centre Nautique de Lorient - Rue Didier Bestin /Quai Éric Tabarly - 56100 Lorient

Tél : 02.97.84.81.30 - Courriel : bienvenue@cnlorient.com

2. LIEU DE L'ÉPREUVE

L'épreuve aura lieu à Lorient la Base les 11 et 12 mai 2023.

3. GRADE DE L'ÉPREUVE

Pour cette épreuve, le grade 4 a été demandé à la World Sailing. Ce niveau peut être modifié par les membres du sous-comité Match-Race Ranking de World Sailing. Quand il y a de bonnes raisons de le faire, l'épreuve peut être re-gradée.

4. PROGRAMME PREVISIONNEL

4.1 Programme prévisionnel :

- (a) Ouverture du secrétariat de course le mardi 09 mai à 9h30
- (b) Confirmation des inscriptions : mardi 09 mai de 9h30 à 13h00
- (c) Entraînements en rade de Lorient : mardi 09 mai à partir de 10h30
- (d) Pesée des équipages le mardi 09 mai entre 9h30 et 13h
- (e) Premier briefing le mercredi 10 mai à 8h00
- (f) Courses les mercredi 10 et jeudi 11 mai.
- (g) Heure du premier signal d'attention de la première course PHASE 1 le mercredi à 9h00, course PHASE 2 le jeudi à 9h00, course PHASE 3 le jeudi à 13h
L'heure du dernier signal d'attention le dernier jour de course sera fixée lors du briefing jeudi matin.
- (h) Proclamation des résultats à l'issue des courses du jeudi.
- (i) Repas proposés par l'organisation (sous réserve de l'évolution des règles sanitaires)

4.2 Sauf si excusé par l'AO, il est obligatoire de participer :

- (a) au premier briefing pour les barreurs le mercredi 10 à 8h00.
- (b) au briefing quotidien pour les barreurs le mercredi 10 à 8h00 et jeudi 11 à 8h00
- (c) à la remise des prix pour les finalistes et leur équipage.

5. ADMISSIBILITÉ DES BARREURS

5.1 12 barreurs seront invités. Seuls les barreurs invités par l'AO pourront s'inscrire à l'épreuve.

5.2 [La carte d'étudiant, la licence FFSU et la licence FFVoile sont obligatoires.](#)

5.3 Le barreur inscrit devra rester à la barre à tout moment pendant la course, sauf en cas d'urgence.

5.4 Pour être admis à l'épreuve, la fiche d'inscription devra être envoyée par mail à l'autorité organisatrice avant le 3 mai.

5.5 Des droits d'inscription de 500 € (location des bateaux + repas) doivent

accompagner la fiche d'inscription équipage afin d'être acceptée.

5.6 Tous les concurrents devront satisfaire aux exigences d'admissibilité de la Réglementation World Sailing 19.2.

5.7 Tous les concurrents devront avoir un identifiant « World Sailing ID », en s'inscrivant sur le site de World Sailing : www.sailing.org/isafsailor. Les barreaux devront communiquer leur identifiant World Sailing à l'AO au moment de l'inscription.

6. INSCRIPTIONS

6.1 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- Une autorisation parentale pour les mineurs
- La licence FFSU

L'équipage représenté par son barreur sera admis après avoir rempli les formalités d'inscription, de pesée de l'équipage et après avoir payé les droits d'inscription et dépôts de garantie. Tout paiement pourra être fait par chèque ou virement préalable, la caution par chèque ou espèces.

6.2 Droits d'inscription :

Les droits d'inscription pour l'épreuve de 500 € non remboursables, par chèque ou virement à l'ordre de la Ligue de Bretagne du Sport Universitaire doivent être réglés avant le 26 avril.

6.3 Caution des dommages :

- (a) Une caution initiale de 1500 € devra être déposée à l'inscription, sauf délai prolongé par l'AO. Cette caution est la valeur maximale qui pourra être payée par le barreur à chaque incident.
- (b) Au cas où l'AO décide de prélever une partie de cette caution, il pourra être demandé au barreur de la rétablir à sa valeur initiale avant d'être autorisé à poursuivre l'épreuve.
- (c) Après l'épreuve, le solde des cautions sera rendu à la remise des prix.
Quand un barreur accepte une invitation et se retire avant ou pendant la compétition sans avoir préalablement reçu une autorisation écrite de l'AO, un score zéro pour cette épreuve pourra être appliqué à ses points au classement World Sailing, conformément à la Réglementation 27.2

7. RÈGLES

7.1

- (a) L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans les RCV incluant l'annexe C.
- (b) Les règles d'utilisation des bateaux s'appliqueront (également lors de l'entraînement).
Les règles de classe ne s'appliqueront pas.

7.2 Modifications aux RCV :

Les RCV C6.3 et C8.6 seront modifiées dans les IC.

8. BATEAUX ET VOILES

- 8.1 L'épreuve sera courue sur des bateaux J80.
- 8.2 6 bateaux seront fournis.
- 8.3 Chaque bateau sera équipé des voiles suivantes : grand-voile, foc et spi asymétrique.
- 8.4 Les bateaux seront tirés au sort tous les jours ou à chaque phase de l'épreuve selon la décision du comité de course.

9. ÉQUIPAGE (BARREUR INCLUS)

- 9.1 Le nombre d'équipiers sera constant pendant toute la durée de l'épreuve et compris entre 4 et 6 avec possibilité d'avoir une.e remplaçant.e.
- 9.2 Le poids total maximum de l'équipage, déterminé avant la première course, chaque équipier portant au minimum un short et un tee-shirt, sera de 350 kgs
- 9.3 Si le barreur inscrit ne peut continuer l'épreuve, le Jury pourra autoriser son remplacement par un membre de l'équipage.
- 9.4 Si un membre de l'équipage inscrit ne peut continuer l'épreuve, le Jury pourra autoriser son remplacement, définitif ou temporaire, ou toute autre solution.

10. FORMAT DE L'ÉPREUVE

- 10.1 Les barreurs seront répartis en une poule selon le classement du World Sailing établi 30 jours avant l'épreuve.
- 10.2 L'épreuve est constituée des phases suivantes :
 - Phase 1 - Un Round Robin simple ou double
 - Phase 2 - Série éliminatoire en demi-finale (PHASE 2) et finale (PHASE 3)
- 10.3 L'AO peut changer le format, terminer ou supprimer une phase si les conditions interdisent la réalisation du programme prévu.

11. PARCOURS

- 11.1 Le parcours sera des allers-retours au vent/sous le vent avec contournements à tribord et une arrivée vent arrière.
- 11.2 La zone de course sera située dans la rade de Lorient.

12. PUBLICITÉ

- 12.1 Les bateaux et leur équipement étant fournis par l'AO, la Réglementation World Sailing 20.4 s'appliquera. Chaque bateau sera tenu d'arborer la publicité fournie par l'AO.
- 12.2 Les concurrents pourront arborer de la publicité à terre sur le lieu de la course, après accord de l'AO.
- 12.3 Les concurrents n'auront pas le droit de réclamer pour une infraction aux règles spécifiques à la publicité (ceci modifie la RCV 60.1).

13. MEDIA, IMAGES ET SONS

L'AO aura le droit d'utiliser gratuitement les images et les sons enregistrés durant l'épreuve.

14. BATEAUX ACCOMPAGNEURS

- 15.1 Les bateaux accompagnateurs doivent ostensiblement arborer l'identification de l'équipe qu'ils accompagnent. Un bateau accompagnateur est un bateau sous la direction ou le contrôle d'une personne recueillant des informations ou transportant du matériel pour des concurrents individuels aussi bien sur l'eau qu'à terre.
- 15.2 L'AO ne fournira pas de mise à l'eau pour les bateaux accompagnateurs.
- 15.3 Un bateau accompagnateur gênant la course ou l'organisation de l'épreuve pourra entraîner l'application d'une pénalité pour le barreur ou l'équipe concernée, à la discrétion

du jury.

15. AUTRES EXIGENCES

Néant

16. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

17. INFORMATIONS complémentaires

Pour toutes informations techniques complémentaires, veuillez contacter :

Centre Nautique de Lorient
Rue Didier Bestin / Quai Eric Tabarly
56100 LORIENT
02 97 84 81 30 www.cnlorient.com

RAPPEL : Inscription à envoyer par mail au plus tard le **26/04/2023** à :
bretagne@sport-u.com

Poids total maximum : **350 kg**

Droits d'inscription (repas compris) : **500 Euros non remboursables (à payer au moment de la demande d'inscription)**

Caution de dommages : **1500 Euros**